

La chaîne des lacs et étangs du littoral aquitain

Un territoire unique, l'implication de tous



Mercredi 17 et jeudi 18 octobre 2018

Des problématiques identifiées aux enjeux futurs

- Le comblement des lacs : un enjeu majeur

Lionel FOURNIER

Service Milieux Aquatiques

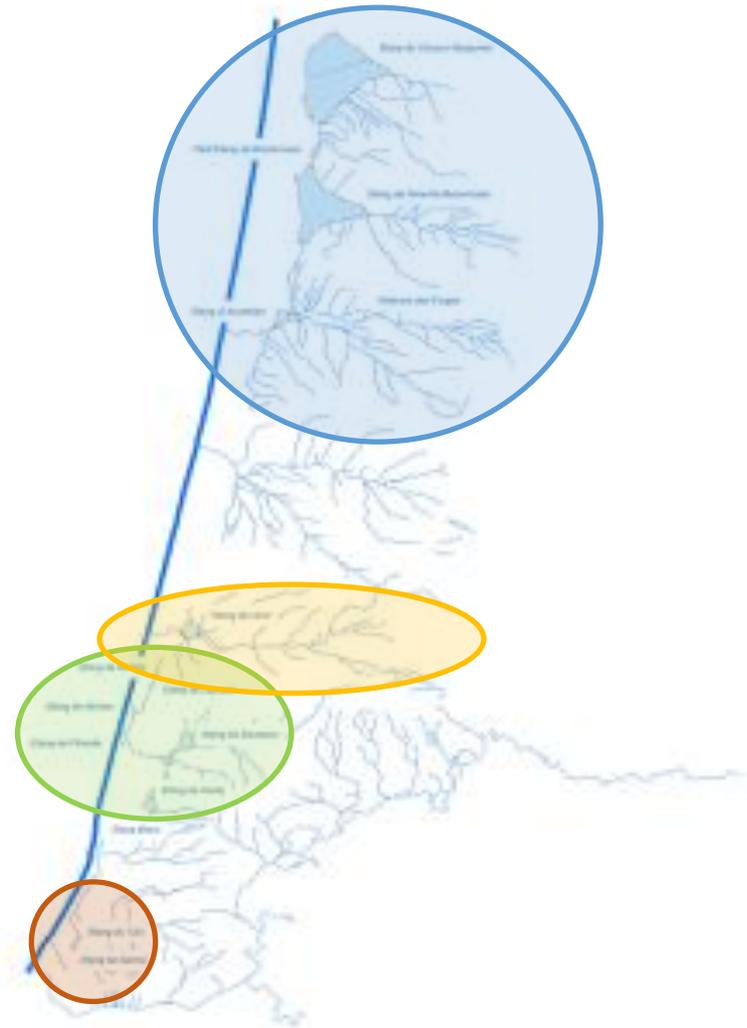
Direction de l'Environnement - Conseil Départemental des Landes
pour le compte du Syndicat Mixte Géolandes



Géolandes

Territoire du Syndicat Mixte pour la sauvegarde et la gestion des étangs landais

- Lac de Cazaux-Sanguinet
 - Petit étang de Biscarrosse
 - Lac de Parentis-Biscarrosse
 - Retenue des Forges
 - Étang d'Aureilhan
- Étang de Léon
- Étang de Moliets
 - Étang de Laprade
 - Étang de Moïsan
 - Étang de Soustons
 - Étang de Pinsolle
 - Étang d'Hardy
 - Etang Blanc
- Étang du Turc
 - Étang de Garros





Quel plan d'eau ?

2010

Etang de Moïsan

1990



Etang de Moïsan



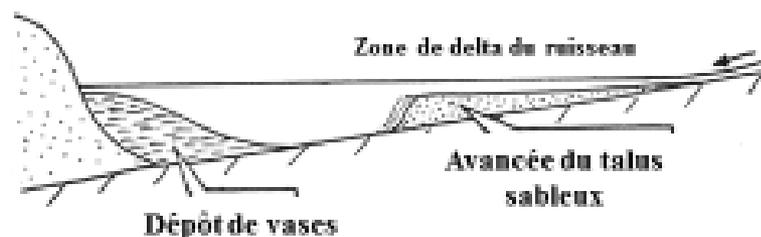




Géolandes

Evolution des plans d'eau : comblement progressif

Arrivée de sables
depuis le bassin
versant, dépôts de
vases organiques à
l'ouest.



Comblement par :

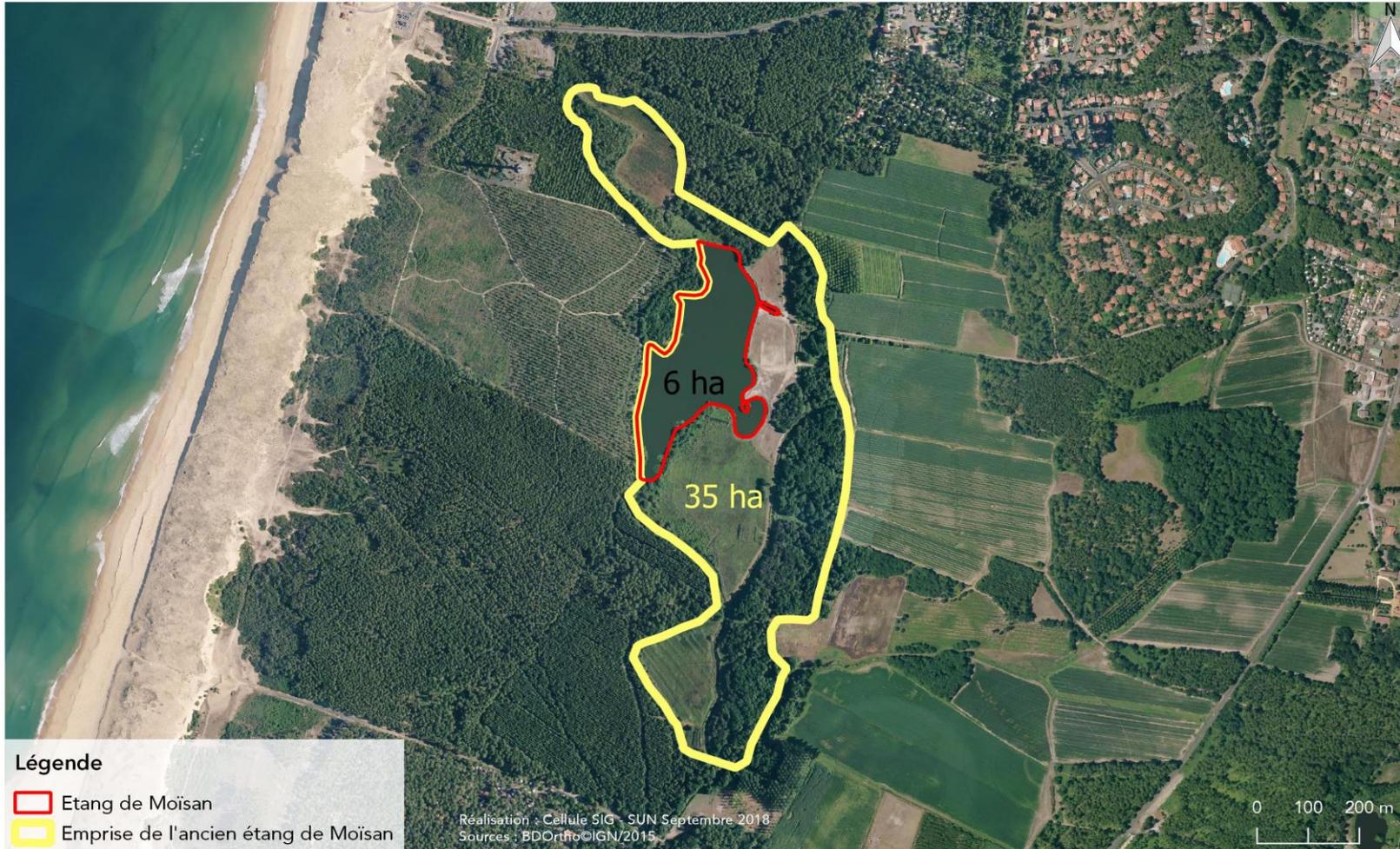
- pertes de superficies,
- pertes de profondeur.

Lien direct avec les apports du
bassin versant (dissous, charriés)
et avec le taux de renouvellement
des eaux.

Source : Cemagref

Étang de Moïsan originel

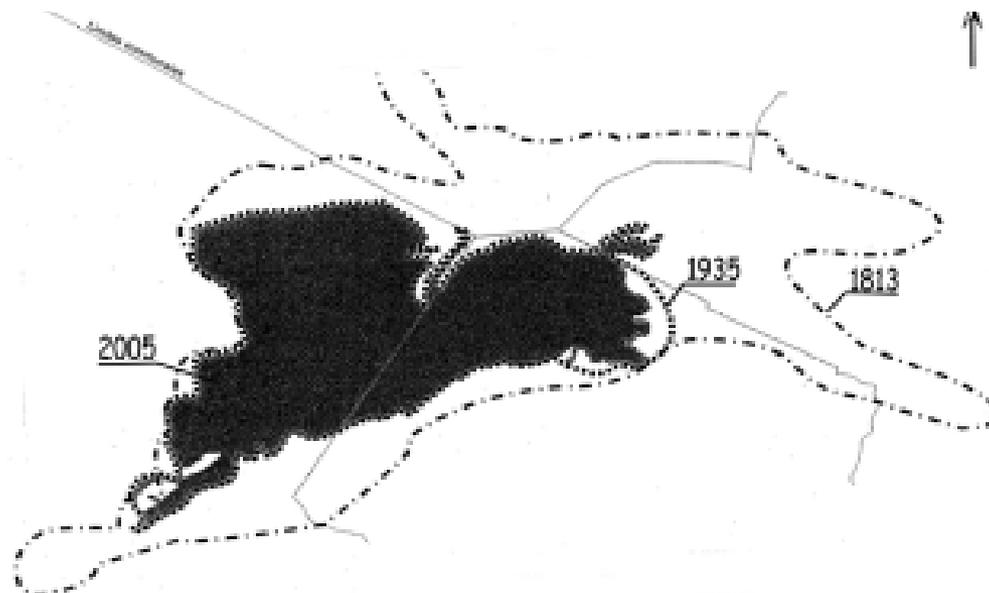
Direction Environnement



Légende

-  Etang de Moïsan
-  Emprise de l'ancien étang de Moïsan

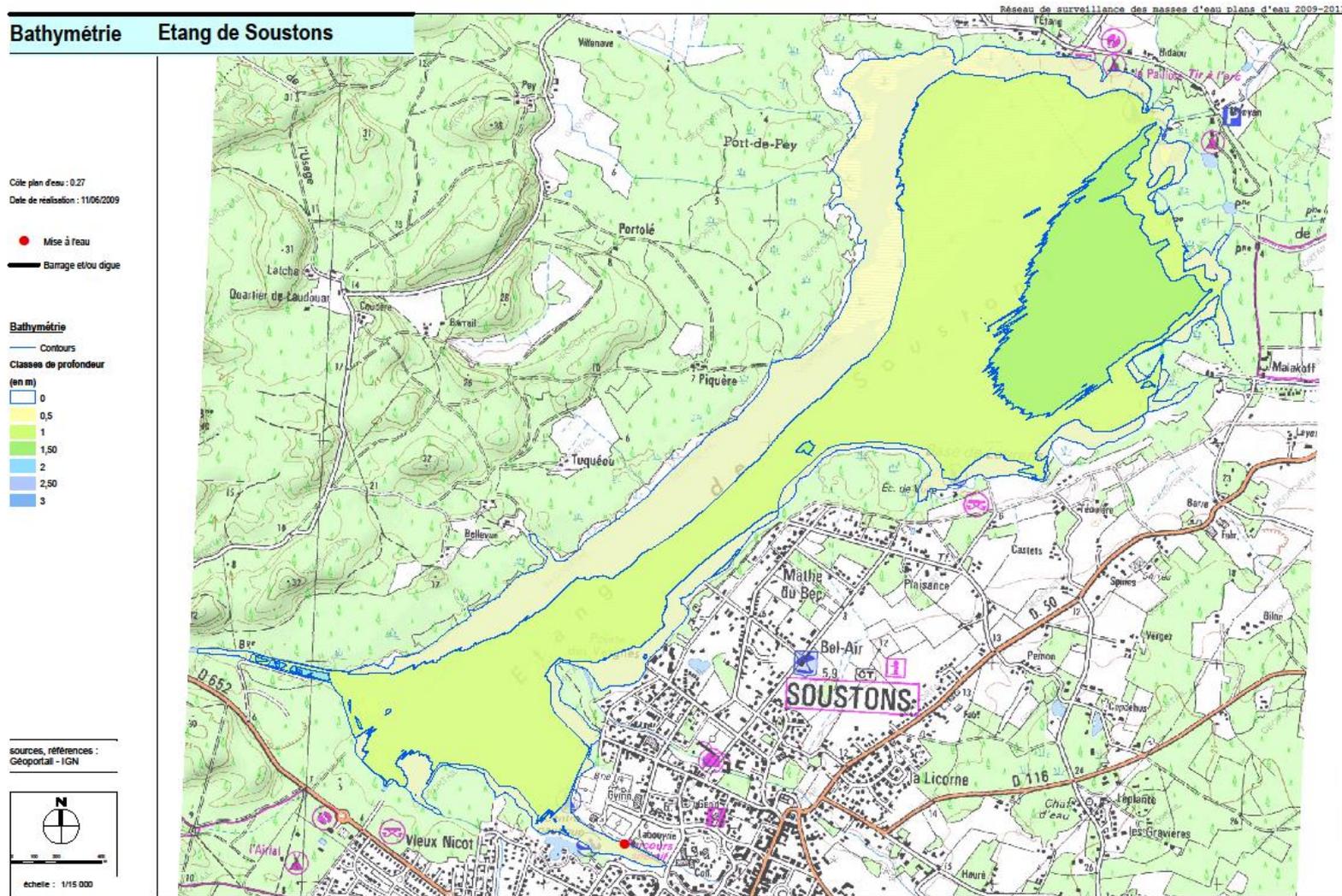
Evolution de la superficie de l'étang d'Aureilhan



1813	1935	2005
875 ha	359 ha	320 ha

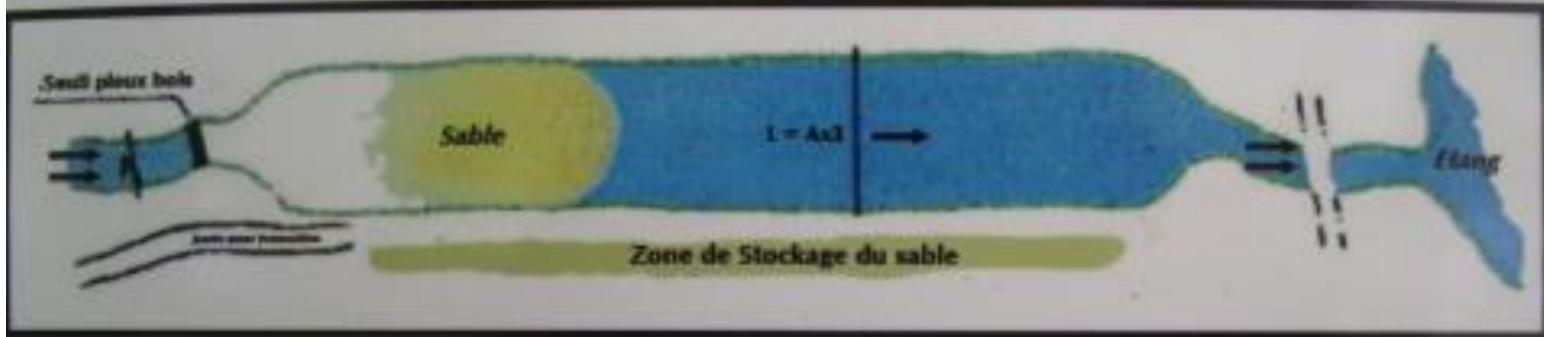
La chaîne des lacs et étangs du littoral aquitain

Bathymétrie Etang de Soustons

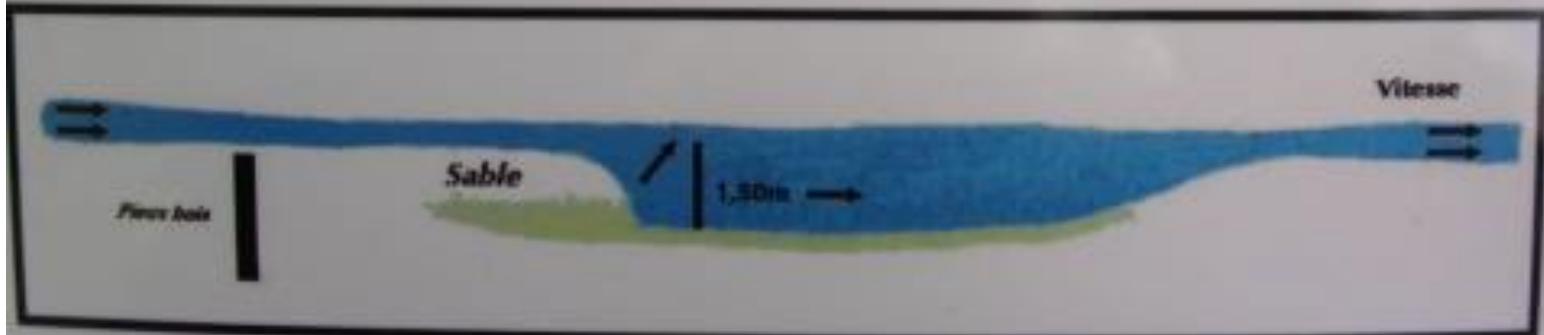


Mercredi 17 octobre 2018

Vue de dessus

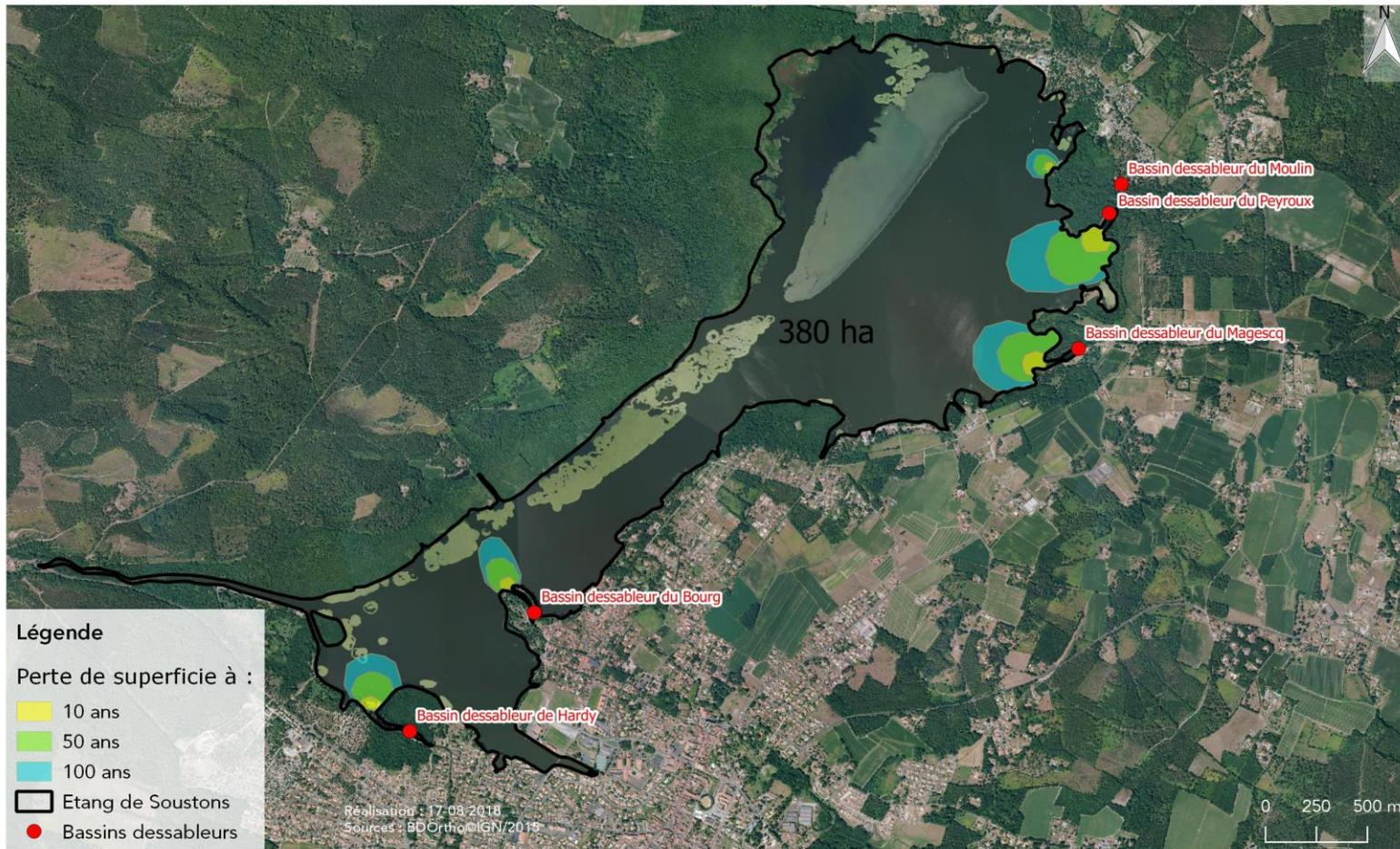


Coupe



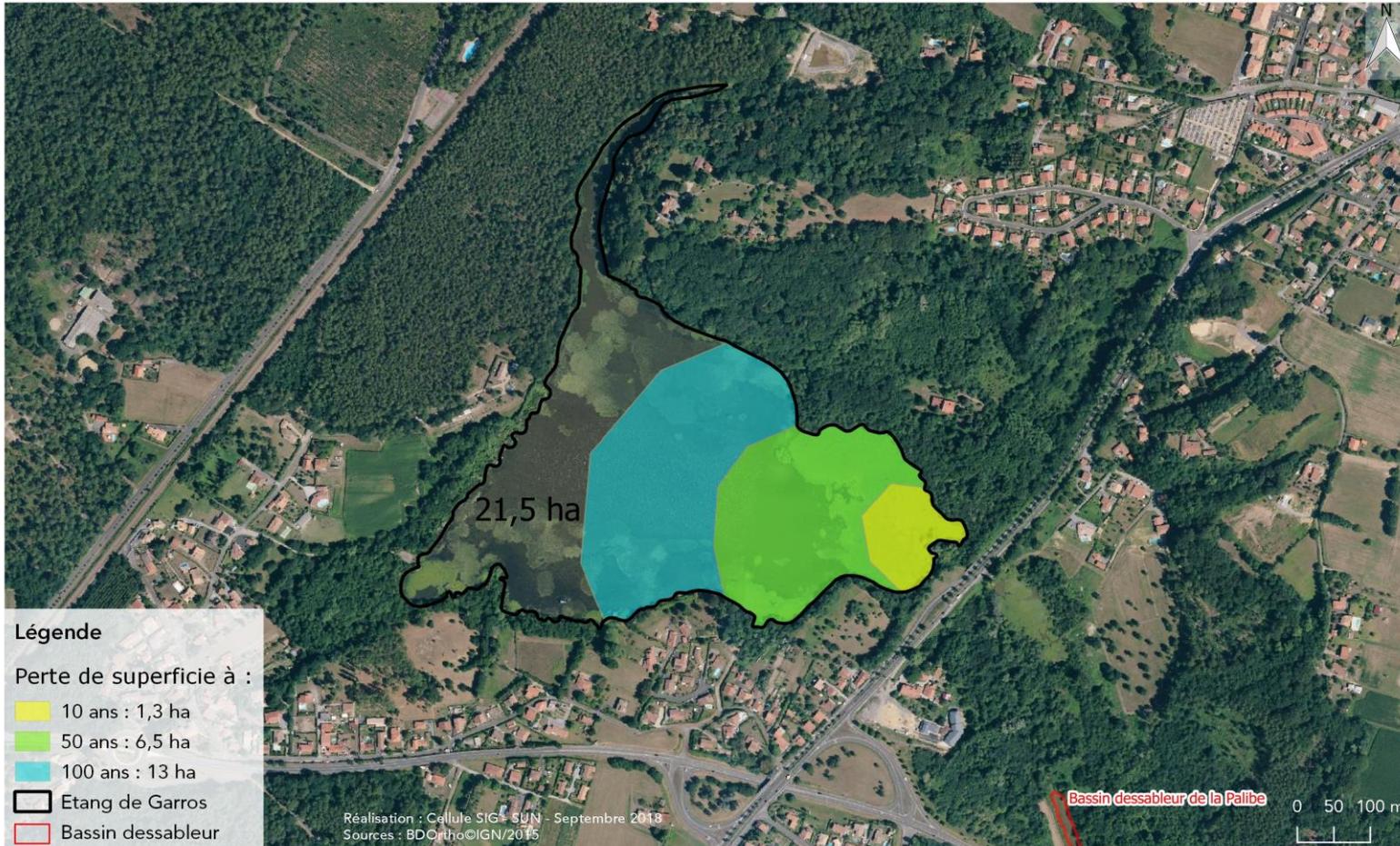
Evolution théorique de la superficie de l'étang de Soustons sans contrôle des apports sédimentaires

Direction Environnement



Evolution théorique de la superficie de l'étang de Garros sans contrôle des apports sédimentaires

Direction Environnement



Bassins dessableurs

16 unités

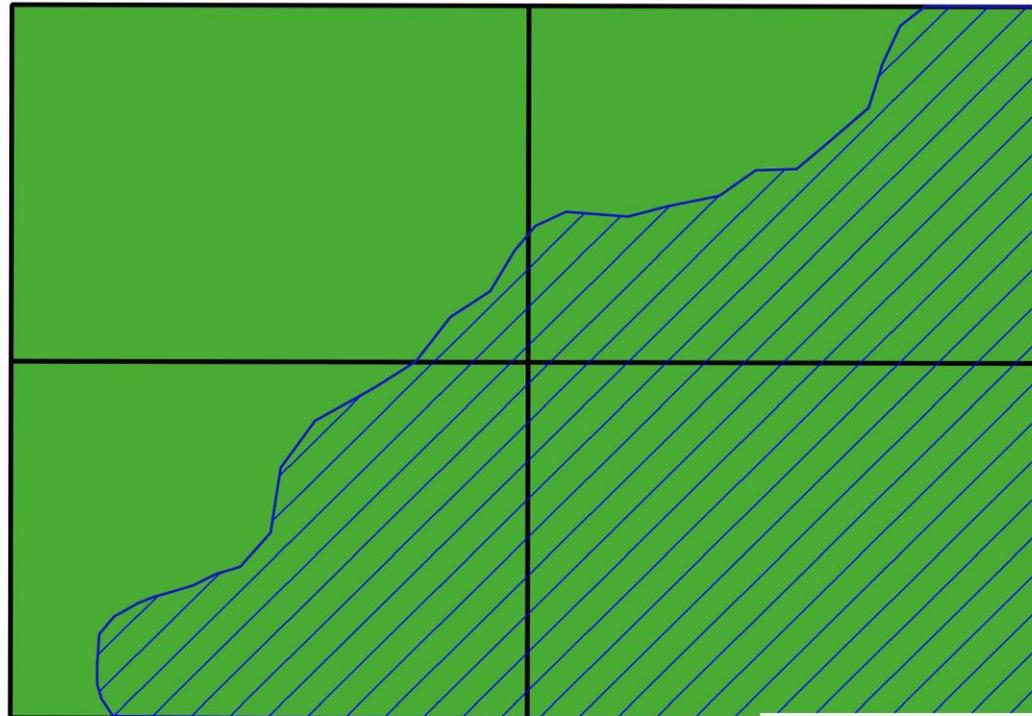
16 500 m³ sédiments extraits chaque année

70 000 € / an à la charge de Géolandes

1,6 ha de superficie en eau sauvegardé chaque année

Figuration de la superficie en eau sauvegardée chaque année

Direction Environnement



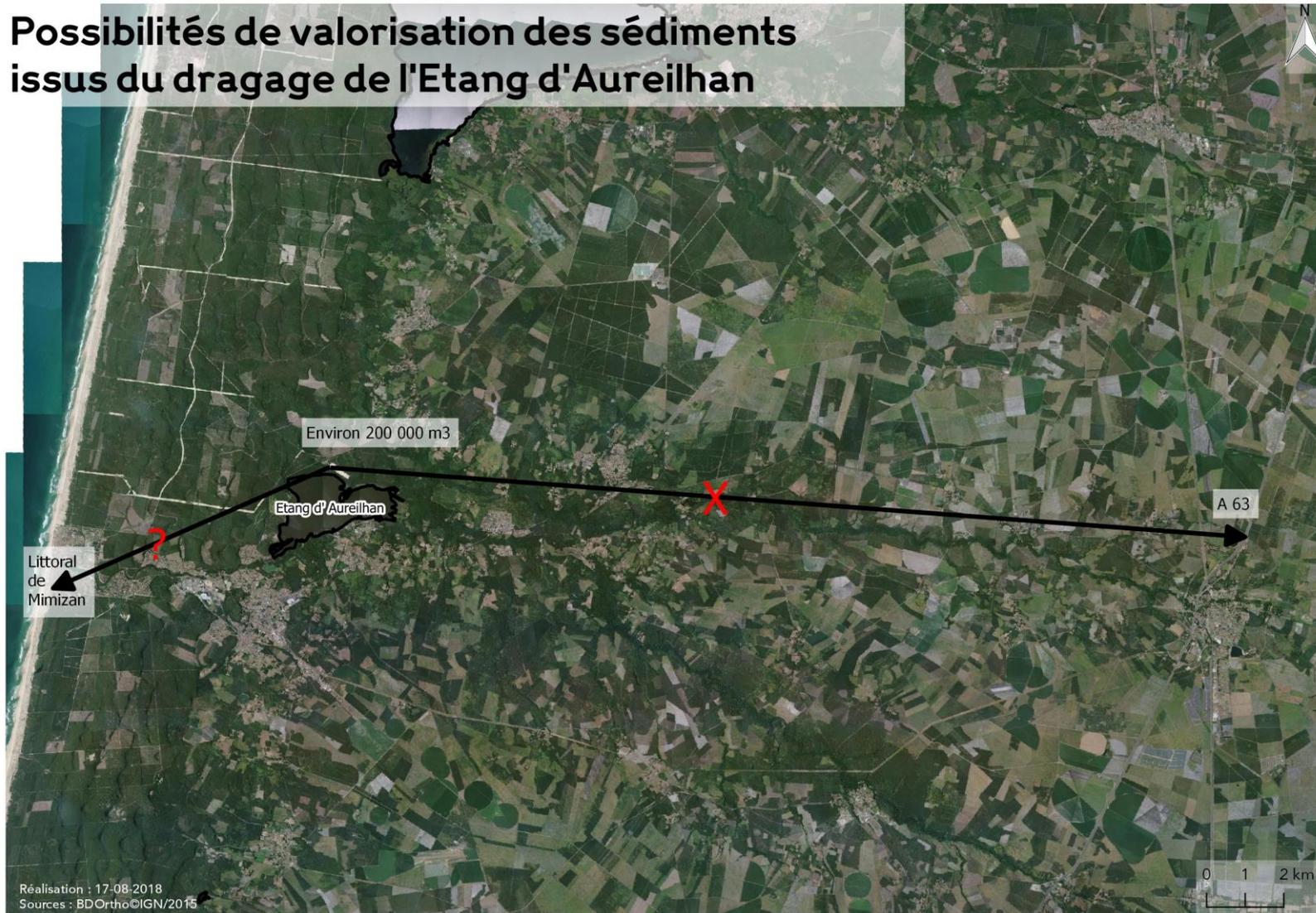
Légende

-  Superficie en eau 1,6 ha
-  Equivalence 4 terrains de rugby

Etang d'Aureilhan



Possibilités de valorisation des sédiments issus du dragage de l'Etang d'Aureilhan



La chaîne des lacs et étangs du littoral aquitain



Estimations des volumes et coûts de dragage des plans d'eau les plus menacés

Plan d'eau	Superficie (ha)	Volume sédiments à extraire (1 m prof)	Coût
Soustons	380	3 800 000 m ³	39,9 M€
Léon	320	3 200 000 m ³	33,6 M€
Garros	22	220 000 m ³	2,64 M€
Base :	6 €/m ³ sable		
	15 €/m ³ vase		

SDAGE/ Disposition B41

Améliorer la connaissance des écosystèmes lacustres estuariens et côtiers

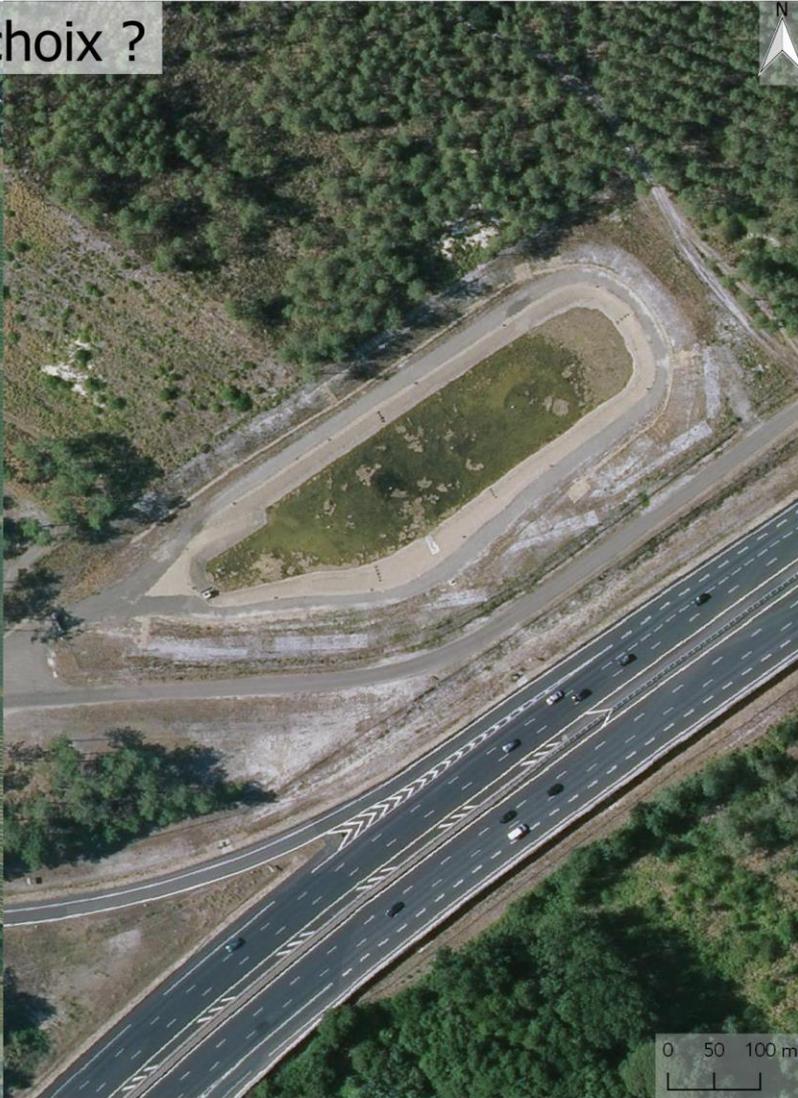
DCE

En rendant opérationnels les programmes de mesures prévus dans le plan de gestion du district hydrographique :

- a) pour ce qui concerne les eaux de surface**
- i) les États membres mettent en œuvre les mesures nécessaires pour prévenir la détérioration de l'état de toutes les masses d'eau de surface**

Atteinte du Bon Etat

Quel choix ?



Le comblement et la disparition programmée des plans d'eau

Phénomène inéluctable ?

Echelles de temps différentes selon les plans d'eau

Origine naturelle (contexte pédologique) accentué par les activités humaines

Laisser faire : perte **d'activités économiques**/touristiques, **d'usages ancestraux**, de **biodiversité** (espèces/habitats), de **patrimoine naturel** ?

Intervenir : **pérennisation des surfaces en eau** actuelles ?
choix politique landais ayant induit la création de Géolandes en 1988

Contexte réglementaire lourd, mais actant du caractère exceptionnel et patrimonial de ces milieux

Intervenir ? Dans quelles conditions ?

A **quels coûts** ? (pm : 76 M€ pour Léon-Soustons-Garros)

Coûts hors de portée du seul Syndicat Géolandes (**producteur**) – probablement **hors de portée de la puissance publique**

Quelle est la bonne **échelle de décision** ?

Nécessité de construire des **opérations intégrées** combinant **extraction et valorisation** des sédiments avec un objectif économique

Partenariat à imaginer avec les **utilisateurs potentiels** : construction, travaux publics, supports de culture, rechargements de plage ?

Développer un partenariat avec des opérateurs privés

Formule juridique/administrative existante ?

Formule juridique/administrative à inventer ?

Privilégier les circuits courts et l'économie circulaire

Faire coïncider, dans l'idéal, les coûts d'extraction avec les coûts de valorisation

Pour mémoire, le sable est une ressource en voie de disparition à l'échelle planétaire

Ancien étang de Lit-et-Mixe et Saint Julien

Direction Environnement

